

Labellisation énergétique en Europe : Expérience Rhône Alpes



13 oct 2009 - **Samir BOUKHALFA**



L'Agence Locale de l'Énergie de l'agglomération lyonnaise



Association loi 1901 créée en 2000 à l'initiative du Grand Lyon
grâce au programme européen SAVE et au soutien de l'ADEME et de la Région Rhône Alpes

L'agglomération lyonnaise comme secteur d'action :

57 communes et 1,5 million d'habitants

Domaines d'intervention :

- Qualité environnementale du Bâtiment et habitat
- Utilisation rationnelle de l'Énergie et Maîtrise de la demande en Électricité
- Énergies Renouvelables
- Développement Durable

Moyens d'action

- Information, Sensibilisation et Formation
- Soutien et accompagnement technique

Compétences et savoir faire :

- Une équipe de 14 salariés au service du grand public et des professionnels

11 structures :

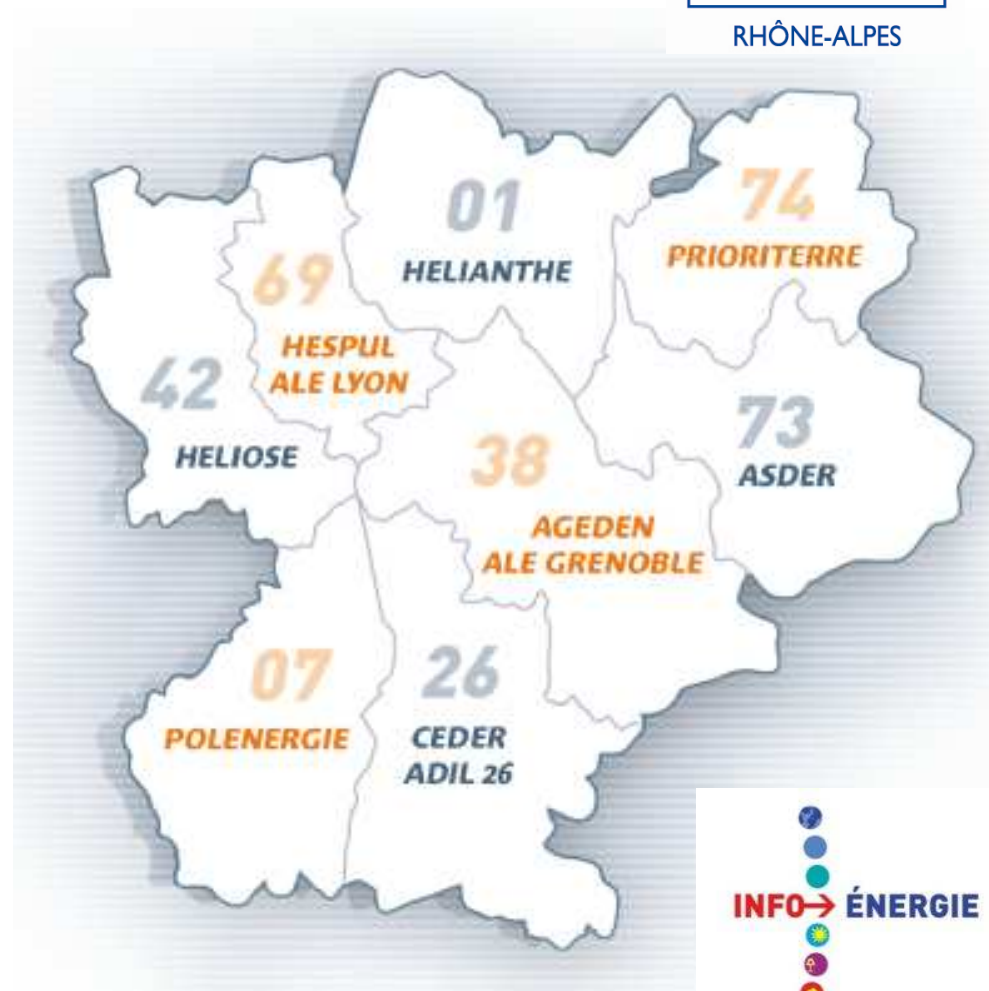
- 150 professionnels

Conseils :

- Maîtrise de l'énergie
- Energies renouvelables
- Eco-construction

101 500

ménages, collectivités,
scolaires et
professionnels
sensibilisés en 2008





Objectifs du programme 100 MBE - 1

Objectifs :

- Soutenir la réalisation de 100 maisons « basse énergie » et favoriser l'émergence de nouvelles techniques et pratiques en habitat individuel
- $50 \text{ kWh}_{ep}/\text{m}^2.\text{an}$ en neuf et $60 \text{ kWh}_{ep}/\text{m}^2.\text{an}$ en réhabilitation (chauffage et ECS)

Soutien / Aide :

- 3000 € d'aide pour le neuf et 5000 € pour la réhabilitation
- Accompagnement des conseillers IERA (11 structures)
- Animation régionale du programme par l'ALE
- *Suivi et Evaluation, Communication des résultats*

Durée :

- 2,5 ans à compter de septembre 2006



Rôle et missions ALE/IERA



Appui à la mise en place de l'appel à projet :

- Définition des critères
- Cahier des charges

Animation du programme régional

- Formations à destination des conseillers IERA
- Création d'outils (communication, dossier de subvention,...)
- Animation d'une plate forme collaborative WEB
- Jurys de sélection

Recherche et accompagnement de projets locaux

- Conseil
- Expertise technique



Cahier des charges 100 MBE - 1

Conception bioclimatique (neuf) :

- Orientation, Compacité, Apports passifs, Inertie

Des parois performantes :

- Mur et Uplancher < **0,25 W/m².°C**
- Utoiture < **0,15 W/m².°C**
- Uw et Uporte < **1,5 W/m².°C**

Ponts thermiques et étanchéité :

- **Ponts thermiques** traités (<5% des déperditions)
- Attention à porter à la notion d'étanchéité des logements

Ventilation et systèmes performants :

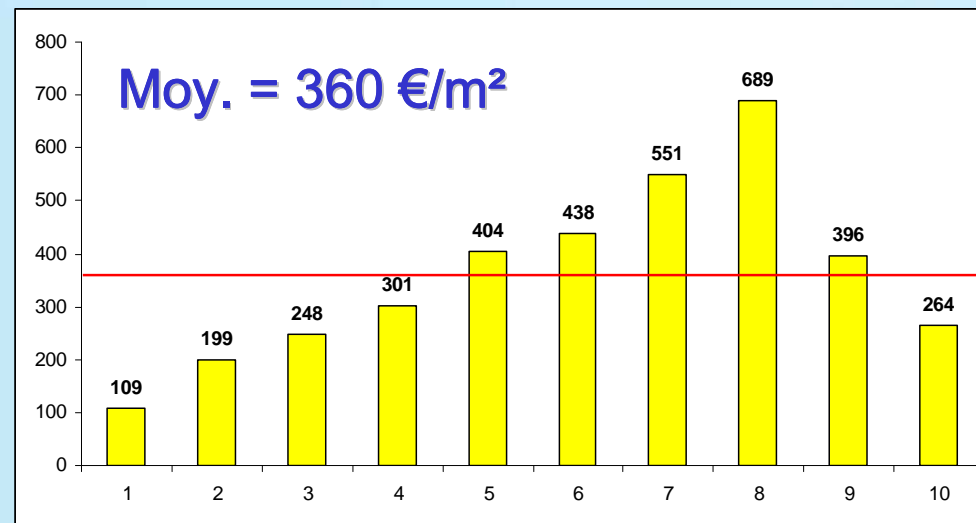
- **VMC DF ou Hygroréglable**, préchauffage air neuf (puits canadien)
- **Chauffage** haut rendement (COP >3,5, condensation,...), ENR,
- **CESI**



Retour programme 100 MBE – 1

Résultats en rénovation :

- 26 projets en réhabilitation sur 100 candidats
- Les systèmes de ventilation à 85 % en double flux
- Étanchéité non testée/mesurée
- Des coûts maîtrisés

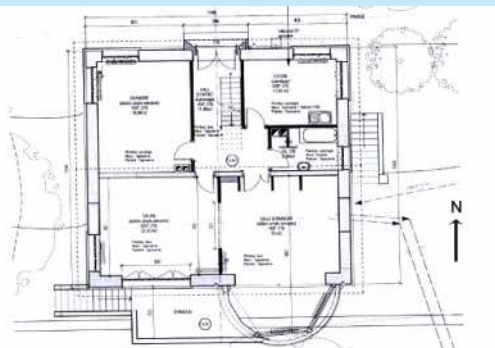


Constats :

- Une forte demande des particuliers
- Des difficultés pour trouver des solutions éprouvées
- Des professionnels peu présents sur la thématique

Projet de réhabilitation en image

Réhabilitation à Caluire dans le Rhône



$U_{mur} = 0,19 \text{ W/m}^2 \cdot ^\circ\text{C}$
 $U_{toit} = 0,11 \text{ W/m}^2 \cdot ^\circ\text{C}$
 $U_{plc} = 0,35 \text{ W/m}^2 \cdot ^\circ\text{C}$



180 m²SHAB

352 €/m²

CH+ECS = 38 kWhep/m².an



Projet de réhabilitation en Image

Famille Chatz en Haute Savoie



$U_{mur} = 0,13 \text{ W/m}^2 \cdot ^\circ\text{C}$
 $U_{toit} = 0,11 \text{ W/m}^2 \cdot ^\circ\text{C}$
 $U_{plc} = 0,9 \text{ W/m}^2 \cdot ^\circ\text{C}$



$S = 161 \text{ m}^2$

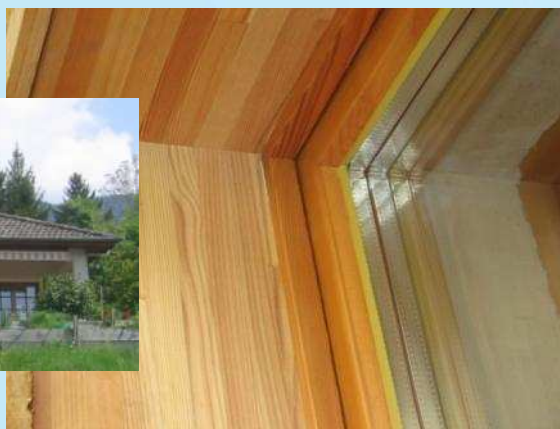
Coût ~ 509 €/m²

Ch + ECS
avant : 485 kWhep/m².an
après : 47 kWhep/m².an



Projet de réhabilitation en Image

Famille Bajard en Isère



$U_{mur} = 0,146 \text{ W/m}^2 \cdot ^\circ\text{C}$
 $U_{toit} = 0,11 \text{ W/m}^2 \cdot ^\circ\text{C}$
 $U_{plc} = \text{NI sur Terre plein}$

$S = 100 \text{ m}^2$

Coût ~ 400 €/m²
beaucoup d'auto construction



Ch + ECS :
avant : 256 kWhep/m².an
après : 59 kWhep/m².an



100 MBE 1 et certification : les orientations choisies

A l'époque aucune certification n'était demandée car :

- Le programme portait sur une obligation de moyens et non de résultats
- La certification n'était pas encore bien en place
 - **Réglementation en cours**
 - **Manque de certificateurs**
 - **Le coût (étude, maîtrise d'œuvre,...)**



100 Rénovations Basse Energie

Evolution suite aux résultats du premier programme :

- Uniquement sur les rénovations
- Ouverture au petit collectif (jusque 4 logements)
- Prime si labellisation « Effinergie® rénovation »

Moyens mis en œuvre :

- 5000 € pour chaque logement + 2000 € pour labellisation

100 Rénovations Basse Energie

Orientation sur la labellisation pour le nouvel AAP

- 50 labellisations sont financées par la région
- Intérêt des porteurs de projets pour la labellisation mais plus d'acteurs pour obtenir la labellisation peut décourager
- Volonté des acteurs (IERA, Effinergie[®], RRA...) de simplifier et démultiplier la démarche : mutualiser les dossiers, identifier les personnes compétentes, grouper les demandes de tests d'étanchéité,...
- Une réflexion élargie avec d'autres programmes voisins (ex Franche Comté)



Merci de votre attention



Pour plus d'informations :

**Agence Locale de l'Énergie
de l'Agglomération Lyonnaise**

8, rue Béranger, 69006 LYON

Tel: 04 37 48 22 42

www.ale-lyon.org

